

PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Mata Utu, le 24/03/2020

Communiqué de presse du mardi 24 mars 2020

L'administration supérieure confirme qu'aucun cas de Covid-19 n'a été recensé sur le Territoire des îles Wallis et Futuna à ce jour.

L'accès maritime est interdit hormis les rotations du porte container, du butanier et du pétrolier, qui font l'objet d'un contrôle sanitaire très strict.

Les rotations aériennes depuis la Nouvelle-Calédonie et Fidji sont suspendues.

Les passagers arrivés sur le Territoire antérieurement à cette décision, font l'objet d'un suivi attentif et quotidien de la part de l'Agence de Santé. Aucune situation inquiétante n'est à déplorer à ce jour.

Une cellule de crise se réunit quotidiennement sous l'autorité du Préfet en présence des autorités politiques, coutumières et religieuses du Territoire.

Un vol en provenance de Nouméa, permettant l'acheminement d'une importante cargaison de fret médical est à l'étude pour début avril (semaine 14).

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains
très régulièrement



Tousser ou éternuer
dans son coude



Utiliser des mouchoirs
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,
éviter les embrassades



Porter un masque quand
on est malade



Préfet de Wallis-et-Futuna



@Prefet986



www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr